



TORAHOME

SINCE 2007

VAERA 5785

SYNAGOGUE ...VRAIMENT ? : PAR LE RAV DANIEL O'HAYON

On juge un homme en fonction de sa Téfila. Malheureusement, il y a un phénomène qui se généralise, c'est celui de prendre la synagogue pour le lieu de rencontre avec ses amis. On y discute de politique, de sciences, d'affaires et entre deux sujets, on prie ! Même dans un Beth Hamidrash qui est censé être LE lieu d'étude par définition, le Yetser Ara trouve le moyen de déranger les ba'hourims et les perturber dans leur limoud. Alors il faut bien comprendre un principe : la Téfila est primordiale pour un Juif et la mélanger avec des sujets qui n'ont absolument rien à voir avec est grave.

Le Rav Zilberstein Shlita raconte comment il a appris un grand Moussar rien qu'en observant des employés de la Brinks : « Un jour, je me trouvais à l'hôpital, dans la salle d'attente. Tout à coup, deux jeunes garçons armés et au regard sérieux entrèrent et firent signe à tout le monde de se pousser. Ils venaient pour déposer de l'argent dans le distributeur automatique de billets. Alors que l'un deux remplissait la machine et que le second montait la garde, un homme s'approcha de ce dernier et lui dit : « Aaron ! Comment vas-tu ? Ca va le travail ? ». Mais il ne le regarda même pas et continuait de guetter le moindre danger. Il lui fit signe de la main de dégager le passage. Celui qui assistait à cette scène pouvait comprendre de lui-même ce qui venait de se passer : pendant leur travail, il leur est interdit de parler. Après qu'ils eurent fini, Aaron alla voir son ami pour s'excuser de ne pas lui avoir répondu, mais ce dernier avait bien compris ». Le Rav expliqua cette leçon de Moussar ! Lorsqu'un homme va à la synagogue, n'est-il pas dans la même situation que les deux employés de l'histoire ? Ils sont en pleine « réunion » avec le Roi du monde. Alors, pourquoi lorsqu'il rencontre un ami à lui et qu'il lui dé-

sire parler, pourquoi se sent-il obligé de lui répondre et discuter avec lui ? Son occupation du moment est-elle moins importante que celle des convoyeurs de la Brinks ? 'has véshalom ! Pourquoi avons-nous pris cette mauvaise habitude de parler de choses futiles à la synagogue ? La Téfila n'a-t-elle aucune valeur à nos yeux ? La façon dont le jeune homme se comporte dans l'histoire doit nous servir de leçon : c'est comme cela que nous devons nous tenir à la synagogue : avec crainte, respect et silence. Mais aujourd'hui, c'est devenu le lieu où l'on fait des affaires, discute de l'actualité. Le Zohar est très clair : « Celui qui parle de choses futiles et inutiles dans une synagogue, n'a pas de part au Monde Futur, même s'il est rempli de Mitsvots et de Torah ». Chacun sait que construire un immeuble prend du temps et beaucoup d'énergie. Mais une bombe peut le détruire en l'espace de quelques secondes. Faire de la synagogue un endroit de rencontre avec ses amis, de discussions de choses inutiles revient à utiliser une bombe très puissante qui ferait véritablement exploser tous les mérites engrangés dans une vie.

Dans le livre Kol Yaacov, le Rav Avraham Menoussa raconte : « un jour un grand Rav entra dans une synagogue et surpris des gens qui, en attendant que la prière ne commence, discutaient affaires. Pour ne pas leur faire honte, il leur raconta une histoire : « Un jour, le Satan voulait faire fauter des Juifs. Il obtint l'autorisation d'Hashem sous condition de ne pas le faire dans une synagogue. Mais au retour de sa mission, il s'avéra qu'il n'avait pas écouté les recommandations. Alors Hashem dit au Satan : « Je t'avais pourtant interdit d'entrer dans un Beth Haknesset ! ». Le Satan répondit : « Je ne savais pas que c'était une synagogue ! J'ai trouvé des gens qui discutaient de leur travail, des actualités alors j'ai pensé qu'ils étaient au café ! ».



Un non-juif dans une maison juive

Tous les plats qui ont été cuisinés, grillés ou frits par un non-juif, même dans la maison d'un juif, nos Sages ont tranchés qu'ils étaient interdits à la consommation. Certains avis autorisaient les serviteurs et servantes à cuisiner dans la maison du juif chez qui ils vivaient, mais à notre époque c'est interdit car ce type de personnel n'existe plus (ici il s'agissait des esclaves).

Une femme d'intérieur qui est complètement indépendante (pas esclave) ne pourra pas cuisiner pour les membres de la maison pour laquelle elle travaille. Elle ne pourra pas non plus préparer des pâtisseries ou du pain. On pourra autoriser pour une personne malade (immobilisée) qu'un non-juif lui prépare à manger, même s'elle n'est pas considérée en danger, et ceci même pour les Sefaradim. Les ustensiles utilisés par le non-juif ne nécessiteront pas de cashérisation par la suite. Par contre, il sera autorisé pour un non-juif de réchauffer un plat au micro-ondes pour un juif. Il n'y a pas de problème de cuisson quand le non-juif fait chauffer de l'eau pour un café ou un thé destiné à un juif.

Quand le juif allume le feu et que le non-juif met la casserole et les aliments qu'elle contient sur le feu, c'est autorisé pour les Ashkenazim, pas pour les Sefaradim. Pour ces derniers, il faudra également que le juif mette en cuisson, c'est-à-dire qu'il doit mettre la casserole avec les aliments sur le feu avant que le non-juif puisse les manipuler. On pourra faire confiance à un non-juif qui dira qu'il n'a pas allumé le feu mais qu'un juif qui habite dans la maison l'a fait. L'utilisation d'une minuterie branchée et réglée par un juif sera considérée comme un allumage par un juif si cette même minuterie est branchée et réglée par un non-juif : ce sera considéré comme une cuisson par un non-juif. Pour nos frères Ashkénazes, il sera autorisé qui non-juif allume le gaz à partir d'une flamme allumée par un juif à posteriori.

Donc dans les endroits où il est impossible qu'un juif reste tout le temps, on devra allumer une bougie à partir de laquelle le non-juif devra se servir pour allumer les feux. Il sera préférable lorsque l'on a des employés non-juifs dans une maison qu'ils aient leur propre vaisselle pour leur utilisation, il sera strictement interdit de se servir de leur vaisselle. Uniquement en cas de force majeure, on pourra utiliser ses ustensiles.

HALAKHA : SEoudA SHLISHIT

YALKOUT YOSSEF

- On doit être très vigilant à accomplir le troisième repas de Shabbat. Même si l'on est rassasié, on peut tout de même l'accomplir avec une simple quantité de Kabétsa de pain (54 g)
- Toutefois, s'il est impossible de manger (lorsqu'on n'est pas du tout disposé à consommer un repas accompagné de pain dans l'après-midi, car on est encore rassasié du repas de midi), dans ce cas, on n'est pas tenu de se forcer à manger (la

Mitsva est de faire ces repas le plaisir de Shabbat, Oneg Shabbat) et non pas pour souffrir (Tsa'ar). Cependant, l'homme sage veillera à ne pas trop se remplir l'estomac lors du repas de midi en pensant à laisser de la place pour la Séouda Shlishit

- Si une personne ne peut pas consommer de pain du tout, elle doit manger au moins la quantité de Kazayit (27 g) de pâtisserie et se rendre quitte de la Mitsva. Sinon, si même cela est trop dur pour elle, alors elle se contentera de fruits ou de légumes, en étant vigilant d'en consommer un Kazayit





Pourquoi la sortie d’Egypte n’était-elle pas aussi la fin de l’exil ?

Il est écrit dans la Parasha : « Ils n’écouteront pas Moshé car ils avaient le souffle court et à cause du travail difficile ». Le Targoum Yonathan Ben Ouziel traduit « travail difficile » par la faute d’Avoda Zara ! De plus, le Yalkout Aguershouni explique en fait qu’une libération à l’aide d’un homme ne peut-être totale et parfaite, pour toujours, et que seule une Gueoula exécutée par Hashem Lui-même est effective pour l’éternité. En fait, quand Hashem parle avec Moshé, IL lui dit qu’IL va libérer le peuple juif après des années d’esclavage comme IL l’a promis à

Avraham. Surtout, IL déclare que c’est Lui qui va libérer les Bnei Israël et non pas un ange : donc, la sortie d’Egypte aurait bien dû être la Gueoula finale alors que s’est-il passé ? Quand Moshé Rabbénou va annoncer la nouvelle à ses frères esclaves, ils lui répondent qu’ils sont fatigués par le travail harassant : comme le dit le Targoum Yonathan Ben Ouziel, ils étaient occupés à leurs idolâtries ! C’est pour cela qu’ils ne méritaient pas qu’Hashem les libère. Car même s’ils faisaient Teshouva à leur sortie d’Egypte, ils allaient retomber dans leurs travers avec la faute du veau d’or. Alors, Hashem envoya Moshé et Aaron parler avec Pharaon pour qu’il laisse le peuple partir. En fait, même aujourd’hui, à cause de nos fautes, nous sommes encore en exil et n’avons pas encore eu le mérite qu’Hashem nous en délivre définitivement.



AU CŒUR DE LA PARASHA

RAV DAVID PINTO

Dans le récit de la Torah, nous lisons que Moshé a été envoyé à plusieurs reprises auprès de Pharaon, à chaque fois qu’il fallait l’avertir de la survenue d’une plaie. Il se sentait parfaitement à l’aise au palais, car Hashem était avec lui et lui inspirait ses paroles. En effet, il ne parlait que sur Son ordre, comme il le précise lui-même à chacune de ses interventions : « ainsi a parlé Hashem... ».

Les mots « Mitsraïma » et « Shekhina » ont la même valeur numérique. Cela nous indique que la Shekhina était présente même en Egypte et que tout se faisait sur ordre de D. Un grand secret de la Torah nous est révélé ici : même dans le lieu le plus impur du monde, l’Egypte, appelée “nudité de la terre”, le Nom Divin était présent ! Oui, nous le savons, D. règne sur tout ! En Egypte, IL a demandé à Moshé de réaliser des miracles et des prodiges aux yeux de Pharaon. Le premier d’entre eux est la transformation des eaux du Nil en sang à l’aide du bâton, comme il est écrit : « Je vais frapper, de cette verge que j’ai à la main, les eaux du fleuve, et elles se convertiront en sang », puis « Moshé et Aaron ont agi ainsi, comme D. l’avait ordonné ». Mais plus loin, nous lisons que : « Les devins égyptiens en ont fait autant par leurs prestiges », c’est-à-dire qu’ils ont également transformé les eaux en sang. Rashi explique que pour cela, ils ont fait intervenir les démons.

On peut en être surpris. Comment les démons, eux-mêmes créés par le Maître du monde, ont-ils pu aider les devins à réaliser le même miracle que Moshé ? N’ont-ils pas craint de profaner ainsi le nom de D. ? On apprend de là que la mission de toute créature dans ce monde est de se parfaire, car les hommes viennent au monde imparfaits et chacun peut choisir de bien ou mal agir. D. ne contraint personne à respecter Sa volonté ! Quiconque veut mal se comporter peut le faire ; il décide alors de transgresser la volonté divine.



HISTOIRE DE LA SEMAINE

Haïm, jeune homme de Jérusalem n'avait aucune attirance pour l'étude de la Torah et se demandait donc s'il était exempt d'étudier ! Il demanda des conseils autour de lui mais n'obtenait pas de réponse satisfaisante. C'est alors qu'il décida de poser la question au Rav Steinmann z"l, un des plus grands Gadol de notre époque.

Une longue file d'attente était à présente mais il avait tout son temps et surtout désirait ardemment recevoir une réponse à sa saugrenue question. Son tour arriva et il pénétra dans la pièce où le Rav était, comme à son habitude, plongé dans une Guémara. Il s'approcha et on lui fit signe qu'il pouvait faire sa demande. Il dit : « Kvod aRav, je voudrais savoir une chose. Je n'arrive pas à étudier. En réalité, aucun sujet ne m'intéresse vraiment : ni la Halakha, ni la

Guémara, ni le Moussar... rien. Donc, je voudrais tout simplement savoir s'il était possible de m'exempter d'étudier la Torah ».

Le Rav fit mine de ne pas comprendre le sens de sa question et lui demanda de la reposer. David ne se démonta pas et dit au Rav qu'il n'avait que très peu d'attirance pour la Torah. Alors le Rav Steinmann baissa la tête et réfléchit quelques secondes et lui dit : « Je voudrais te poser une question. Est-ce que le miel est sucré ? ». « Bien entendu, tout le monde le sait, cela ne fait aucun doute ». Le Rav dit alors : « Tu vois, c'est connu de tous ! Mais si maintenant quelqu'un viendrait déjà dire que le miel est salé, que lui répondrais-tu ? » ; « Je lui dirai que tu es un menteur ! » rétorqua David. A ce le Rav lui expliqua : « Il est clair que le miel est sucré, mais je ne pense pas que celui qui dirait qu'il ne l'est pas soit un menteur pour autant. En fait, il a sûrement des petites blessures dans sa bouche et c'est pour cette raison que son goût est altéré. Je ne te connais pas Haïm, mais il semble pourtant évident que tu aies des blessures dans la bouche toi aussi si tu trouves que la Torah n'est pas douce comme le miel, tu comprends ? ».

Mais 'Haïm n'avait pas compris la fine allusion du Rav : « En fait, tes blessures ne sont pas, bien entendu, physiques mais spirituelles. Des « blessures » dues au Lashon Ara que tu dois dire, aux gros mots que tu dois prononcer... C'est pour cela que lorsque tu goutes des paroles de Torah elles te paraissent si amères. La Torah est pourtant douce qui ne fait absolument aucun doute. Alors si tu ne la sens pas tu dois d'abord soigner tes "blessures" dans la bouche et ensuite tu sentiras combien la Torah qu'Hashem nous a donné en cadeau est douce et agréable ».

Feuille
imprimé
par

DFOUS TESHOUVA

דפוס תשובה

דפוס אופסט • דגיטלי

17 Sderot Binyamin
Netanya

Tel : 09-8823847

www.print-t.net

teshuva@netvision.net.il



*Vous désirez recevoir
une Halakha par jour
sur WhatsApp ?*

Envoyez le « Halakha »

(+972) (0)54-251-2744

LEILOUY NISHMAT : Shaoul Ben Makhlof Ra'hel Bat Esther Yaakov ben Rahel Sim'ha bat Rahel Keren Lea Bat Rahel Esther Bat Hélène Rivka Bat Hanina Hannah Makhlof Ben Rachel Julie Bat Kouka Rina Ra'hel Bat Nehama Avraham Ben Rehaima David Yossef Ben Matilde Simha Rav David Ben Solange Naccache Esther bat Ra'hel Avraham Ben Rachel vemoshé Éric Avraham Albert ben Gérard Hai Saadia Ben Esther Nathan Hai Ben Sarah Israël tzion ben Haya Myriam Arlette Menana bat Zaoura Julie Yossef Hai Cohen Ben Mathilde Messaouda